

COUNCIL
OF EUROPE



CONSEIL
DE L'EUROPE

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

Strasbourg, le 6 décembre 1993
pvs/fanpv17.44

Confidentiel
AS/NM (44) PV 17

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES PAYS EUROPEENS NON MEMBRES

PROJET DE PROCES-VERBAL

de la réunion tenue le 3 décembre 1993 à Paris

Présents:

MM.	ATKINSON, Président	Royaume-Uni
	PFUHL, Vice-Président	Allemagne
	AGNELLI (pour M. Pecchioli)	Italie
	BÖHM (pour M. Sprung)	Allemagne
	BRITO	Portugal
	CEM (pour M. Talay)	Turquie
	CUMMINGS (pour M. Redmond)	Royaume-Uni
	EISMA	Pays-Bas
	GABRIELESCU	Roumanie
	GOTTARDO	Italie
	HINT	Estonie
	KITT	Irlande
	KOVACS	Hongrie
	LANDSBERGIS	Lituanie
	MOCZULSKI	Pologne
	RUFFY	Suisse
Mme	SEVERINSEN (pour Mme Bjerregaard)	Danemark
MM.	SOLE TURA	Espagne
	TOIVONEN	Finlande
	TOSHEV	Bulgarie

Egalement présents:

Lord	DUNDEE	Royaume-Uni
MM.	RAMIREZ PERI	Espagne
	TERNAK	Hongrie

Invité:

M. BEETHAM, Ambassadeur du Royaume-Uni auprès du Conseil de l'Europe

Excusés:

MM. SEITLINGER, Vice-Président	France
BÜCHEL	Liechtenstein
CARDELLI	Saint Marin
GALANOS	Chypre
GHESQUIERE	Belgique
KONEN	Luxembourg
DE LIPKOWSKI	France
PAHOR	Slovénie
PANGALOS	Grèce
PROBST	Autriche
TARSCHYS	Suède
VYVADIL	République tchèque
Mme WILLOCH	Norvège

M. Atkinson, Président, ouvre la réunion à 10 h 30 en souhaitant la bienvenue aux participants, en particulier à l'Ambassadeur Beetham, Représentant permanent du Royaume-Uni auprès du Conseil de l'Europe.

1. ORDRE DU JOUR

<AS/NM (44) OJ 17>

Le projet d'ordre du jour est adopté.

2. PROCES-VERBAUX

<AS/NM (44) PV 15 et 16>

Les projets de procès-verbaux des réunions tenues les 28 et 30 septembre 1993 sont approuvés.

3. AUDITIONS SUR LE HAUT-KARABAKH ET LA GEORGIE

<AS/NM/Aud (44) PV 1>

Mme Severinsen, Présidente de la Sous-commission ad hoc chargée de l'organisation de ces auditions, rend compte de la réunion du 3 novembre 1993 à Strasbourg.

a) Audition sur le Haut-Karabakh (24 janvier 1994 à Strasbourg)

La sous-commission a retenu les propositions d'invitation faites par la commission le 30 septembre: des délégations parlementaires (trois membres représentant la majorité et l'opposition) d'Arménie, d'Azerbaïdjan et du Haut-Karabakh, ainsi que le Président de la Conférence de Minsk de la CSCE sur le Haut-Karabakh.

Le secrétaire informe la commission qu'il a reçu la semaine dernière un appel téléphonique du ministère des Affaires étrangères d'Azerbaïdjan au cours duquel il lui a été demandé dans quelle capacité le Haut-Karabakh a été invité. Il s'est engagé à soumettre la question à la commission.

Après une brève discussion, la commission considère que cette invitation n'implique aucunement une reconnaissance du Haut-Karabakh comme sujet de droit international; une réponse écrite sera envoyée en cas de demande écrite.

MM. Pfuhl et Landsbergis mettent l'accent sur le rôle que joue la Russie dans la région.

Le Président rappelle que les invités spéciaux russes seront invités à l'audition, de même que la commission des questions politiques.

b) Audition sur la Géorgie (27 janvier 1994 à Strasbourg)

Mme Severinsen rend compte de l'échange de vues de la sous-commission avec M. Abachidze, Ambassadeur de Géorgie auprès de l'Union européenne, le 3 novembre dernier à Strasbourg. Ont été invités, conformément aux propositions de la commission, M. Chevardnadze, Président du Parlement de Géorgie, et des délégations parlementaires (3 membres représentant la majorité et l'opposition) de Géorgie, d'Abkhazie, d'Adjara et d'Ossétie du Sud, de même que l'Ambassadeur Brunner, médiateur des Nations Unies, et l'Ambassadeur Gyarmati, représentant de la CSCE.

Le Président rappelle que la sous-commission avait convenu de consulter la commission plénière quant à l'opportunité d'inviter également l'ancien président Gamsakhourdia.

Après des interventions de MM. Cummings, Böhm, Gottardo, Ruffy, Solé Tura, Landsbergis et Mme Severinsen, la commission se prononce par 10 voix contre 7 (1 abstention) contre cette invitation.

4. ELECTIONS EN RUSSIE ET DEMANDE D'ADHESION

Le Président rend compte des décisions de la commission ad hoc sur les élections du 12 décembre en Russie, qui s'est réunie le 22 novembre dernier à Paris:

- la commission est composée de 15 membres représentant les différents groupes politiques;
- M. Tarschys a été élu Président, MM. Kelchtermans et Atkinson Vice-Présidents et M. Espersen Rapporteur;
- la commission se rendra en Russie du 7 au 14 décembre et se divisera en trois groupes qui suivront les élections à Moscou, Kazan et Rostov-sur-le-Don.
- elle a décidé de coopérer étroitement avec la présidence belge des 12, sans pour autant s'engager dans une véritable coordination, en raison de la nature spécifique de la mission d'observateurs de l'Assemblée, qui s'inscrit dans le cadre de la demande d'adhésion de la Russie au Conseil de l'Europe;
- elle adoptera son rapport au cours du mois de janvier en vue de sa présentation au Bureau.

MM. Landsbergis et Kovacs rappellent que la tenue d'élections législatives libres et démocratiques ne constituent que l'un des critères de l'adhésion au Conseil de l'Europe; il y a d'autres conditions à remplir et les rapporteurs devraient examiner la question de la présence de troupes russes dans d'autres pays.

Mme Severinsen et M. Böhm considèrent que l'attitude de l'Assemblée devrait être plus équilibrée que celle des gouvernements, telle qu'exprimée notamment à l'occasion du sommet de Vienne, qui leur semble trop favorable au Président et au gouvernement actuels de la Russie.

M. Ruffy se demande si la campagne électorale a vraiment donné des chances égales à tous les partis et candidats.

M. Toivonen signale qu'il suivra également ces élections dans le cadre de la CSCE.

5. AUTRES DEMANDES D'ADHESION

Sur proposition du Président, la commission passe en revue les demandes d'adhésion d'Albanie, Bélarus, Croatie, Lettonie, Moldova et Ukraine.

S'agissant de la Croatie, le Président informe la commission du contenu de l'échange de vues qui a eu lieu le 3 novembre 1993 à Strasbourg.

6. BOSNIE-HERZEGOVINE

(Rapporteur: Mme Severinsen)

Mme Severinsen, Rapporteur, rend compte de l'échange de vues de la commission des questions politiques avec une délégation des trois communautés de Bosnie-Herzégovine le 4 novembre dernier à Strasbourg. Elle est disposée à se rendre en Bosnie dès que possible et considère qu'il faudra lui attribuer le statut d'invité spécial dès lors que les hostilités auront cessé et que le pays aura trouvé une structure stabilisée.

MM. Eisma et Böhm partagent ce point de vue.

Finalement la commission décide de consulter le Bureau sur les initiatives à prendre en ce qui concerne la Bosnie-Herzégovine.

7. SEMINAIRE SUR "LE ROLE DES ONG DANS LA TRANSITION VERS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE" (Sofia, 4 - 6 octobre 1993)

En l'absence de M. Probst, représentant de la Commission, ce point est reporté à la prochaine réunion.

8. QUESTIONS DIVERSES

- a) Séminaire sur les médias en situation de conflits et de tension
(Strasbourg, 29 novembre - 1er décembre 1993)

Le Président rappelle que M. Hadjidemetriou a représenté la commission à ce séminaire.

b) Andorre

M. Kovacs, Rapporteur pour avis de la commission, participera à la délégation d'observateurs de l'Assemblée qui suivra le déroulement des élections législatives du 12 décembre 1993.

c) Engagements pris par les nouveaux Etats membres

M. Eisma estime que le Conseil de l'Europe devrait suivre de plus près le respect des engagements pris avant leur adhésion par les nouveaux Etats membres en matière de droits de l'homme, sur la base notamment de la Directive 488 de l'Assemblée.

M. l'Ambassadeur Beetham signale qu'à la suite d'une initiative irlandaise à l'occasion du sommet de Vienne, les Délégués des ministres entendent élaborer d'ici la fin de l'année une procédure allant dans le sens de la directive de l'Assemblée.

d) Budget

M. Ruffy attire l'attention des membres sur la nécessité pour les parlements nationaux d'exprimer leur soutien au Conseil de l'Europe à l'occasion du vote du budget. Le Conseil de l'Europe ne pourra pas faire face à sa mission d'intégration des pays d'Europe centrale et orientale s'il ne dispose pas des moyens budgétaires nécessaires.

9. PROCHAINES REUNIONS

La commission fixe les dates de ses prochaines réunions comme suit:

- pendant la partie de session du 24 au 28 janvier 1994 à Strasbourg;
- le 18 mars 1994 à Paris;
- les 23 et 24 mai 1994 à Ohrid (sous réserve de l'autorisation du Bureau).

La séance est levée à 12 h 30.

LISTE DES DECISIONS

La commission des relations avec les pays européens non membres, réunie à Paris le 3 décembre 1993, sous la présidence de M. Atkinson:

- a procédé à la préparation des auditions sur le Haut-Karabakh et la Géorgie qu'elle tiendra respectivement les 24 et 27 janvier 1994 à Strasbourg, en coopération avec la Commission des questions politiques;
- a eu un échange de vues sur les élections du 12 décembre 1993 en Russie et sur la demande d'adhésion du pays au Conseil de l'Europe;
- a fait le point sur les demandes d'adhésion de l'Albanie, Bélarus, Croatie, Lettonie, Moldova et Ukraine;
- a souhaité recevoir une orientation du Bureau de l'Assemblée sur les initiatives à prendre en vue de l'attribution du statut d'invité spécial à la Bosnie-Herzégovine;
- est convenue de tenir ses prochaines réunions:
 - . pendant la partie de session du 24 au 28 janvier 1994 à Strasbourg
 - . le 18 mars 1994 à Paris
 - . les 23 et 24 mai 1994 à Ohrid (sous réserve de l'autorisation du Bureau).